



FACTURE
Le 31/03/2025
DUPLICATA

N° 993566896
Page : 001 / 001

CORNELIS ALAIN
9 RUE DU MARQUISAT
46700 PUY-L'EVEQUE
FRANCE

N° Client : 6322071
N° TVA : FR19843062860

REXEL CAHORS
4600
62 CHEMIN DE LA GRAVETTE

46000 CAHORS
Tél. : 05.65.20.30.10 Fax : 05.65.22.69.88

Votre contact : CAGNAC THOMAS

ELEKTRICAL CORNELIS ALAIN
62 CHEMIN DE LA GRAVETTE
46000 CAHORS

D

0464

ELEKTRICAL CORNELIS ALAIN
9, RUE DU MARQUISAT
46700 PUY-L'EVEQUE

Echéance : 30/04/2025

Règlement : Lettre de change relevé directe.

Attention cette facture est en envoi dématérialisé

N° Ligne	Référence Désignation	Prix Unitaire H.T.	Remise en %	Prix Net Unitaire H.T.	Qté	Unité	Prix Total H.T.	Code TVA
Notre BL n° 000229971 expédié le 03/03/2025								
Votre commande CASSAGNE								
Agence: REXEL CAHORS								
0010	SCHR9PXH213 PEIGNE 1P+N 63A 13 MODULES	12,10705	39,65	7,30547	5	U	36,53	2
0020	SCHR9PXV PEIGNE VERTICAL POUR ID 2P XP	17,00351	43,33	9,63460	2	U	19,27	2
Sous Total HT BL n° 000229971							55,80	

Code T.V.A.	Total H.T. Hors Eco Contrib	Total H.T. Eco Contrib	Total H.T.	P.F.A.	NET H.T.	Taux T.V.A. %	Total T.V.A.
2	55,80	0,00	55,80	9,90	0,00	65,70	20,000
							13,14

NET H.T.	65,70 €
Total T.V.A.	13,14 €
Net à payer T.T.C.	78,84 €

L'éco-contribution correspond au coût d'élimination des déchets et des équipements électriques et électroniques qui vous est répercuté conformément aux dispositions du décret n° 2005-829 et de l'article L 541-10-2 du Code de l'Environnement.

Merci d'adresser votre règlement et le coupon détachable à l'adresse ci-dessous

Centre de traitement des paiements

REXEL France /SUD EST
CENTRE DES PAIEMENTS
TSA 91114

BNP PARIBAS PARIS (BNPAFRPPLZ)
RIB 30004 00588 00010007392 64
N° code IBAN FR76 3000 4005 8800 0100 0739 264

69626 VILLEURBANNE CEDEX

Tél. Service client : FAX : 0476264761 / fontaine-compta-client@rexel.fr

Escompte pour paiement anticipé : néant par rapport aux conditions générales de vente.

Extrait des conditions générales de vente : Les factures de la Société CORNELIS ALAIN sont payables au comptant sans escompte. L'absence de paiement total ou partiel à l'échéance rendra toute remise due par le Client immédiatement exigible, sans appel préalable ; elle entraînera notamment le paiement par le Client d'une indemnité forfaitaire de 40 Euros par facture impayée, ce montant étant susceptible d'être augmenté si la Société prouve que les Puts de recouvrement exigibles sont supérieurs au montant de l'indemnité forfaitaire. L'application d'une clause pénale égale à 10 % du montant total facturé et non payé par le Client sera en outre pénalisée du retard causé sur le base de la loi d'endettement par la Banque Centrale Européenne à son opération de refinancement la plus récente majorée de dix points de pourcentage. Le taux d'intérêt à appliquer étant, pour le premier semestre de l'année, celui en vigueur au 1er janvier de l'année considérée et, pour le second semestre, celui en vigueur au 1er juillet de l'année considérée. Ces pénalités sont applicables à compter du lendemain de la date d'échéance de la facture et jusqu'au complet paiement des sommes dues. Conformément à la loi n°100-578 du 12 mai 1980, les litiges relatifs à la présente facture de la Société CORNELIS ALAIN sont soumis au paiement anticipé et effectif de cette facture et de ses accessoires, la Jurisdiction s'étendant de la même manière des marchandises. Tout litige entre le Client et la Société relève de la compétence du Tribunal de Commerce de Paris.

REXEL France SAS - 13 Bd du Fort de Vaux - CS 60002 75838 Paris Cedex 17
Rexel.fr - Tél : 01 55 50 00 00 - Fax : 01 55 50 00 60
Société par Actions Simplifiée au capital de 41 940 672 euros - 309 304 616 RCS Paris
APF 4669A - Numéro de TVA Intracommunautaire : FR 26309304616

En Euro FACTURE

Date de Facture	31/03/2025
N° Client	6322071
N° de Facture	000993566896
Montant T.T.C.	78,84 €
Date d'échéance	30/04/2025
Mode de règlement	Lettre de change relevé directe

Voir conditions générales de vente au verso